

Réactions de CGé aux orientations relatives aux objectifs du Pacte consignées dans l'avis du groupe central

1. D'où nous parlons ?

- d'un point de vue externe et interne à la fois puisque nous avons participé à 4 groupes de travail sur les 12 et nous ne sommes pas membres du groupe central ;
- d'un point de vue encore et toujours très concerné, préoccupé par ce que va donner ce grand chantier du Pacte en matière de réduction effective et significative des inégalités scolaires.

2. Qu'en pensons-nous globalement ?

- Que la démarche doit être saluée : un énorme travail de réflexion de qualité a été accompli et l'implication d'un grand nombre d'acteurs a été effective et a permis des confrontations respectueuses et fructueuses ;
- que les pistes qui émergent sont nombreuses et intéressantes mais que, à lire cette masse de propositions ambitieuses, on ne peut s'empêcher de se prendre un grand coup d'angoisse sur la façon dont tout cela va être ou pas correctement implémenté, à quel rythme, avec quels moyens et surtout avec quelle appropriation des acteurs de terrain : les enseignants, les inspecteurs, les directions, les formateurs de enseignants, les conseillers pédagogiques etc... tous, pas les « happy fews » qui participent au Pacte !

Alors nous revient tout ce qui vous tarade certainement aussi : le traumatisme des grandes réformes ratées – le rénové... le contrat pour l'école ... la réforme du 1er degré... - pas pour jouer les oiseaux de mauvaise augure, au contraire : pour essayer de ne pas re-buturer sur les mêmes pierres ! le besoin de retourner voir dans les recherches quelles étaient les conditions qui ont été réunies dans d'autres pays pour arriver à réformer en profondeur leur système d'enseignement vers plus de qualité et moins d'inégalités...

Et revient toute l'importance de bien en penser la chronologie. Il est à la fois indispensable :

- de prendre le temps, dont la condition incontournable de stabilité politique à 15 ans, (sans d'ailleurs croire en la possibilité d'un consensus généralisé), de ne pas précipiter certains éléments de la réforme sans se donner les meilleures conditions de réussite,
- d'engager sans tarder le processus, afin d'éviter l'enlisement dans de nouvelles consultations et de nouveaux débats, pourtant nécessaires pour favoriser l'adhésion des acteurs, et de l'engager sur plusieurs fronts à la fois parce que seul le caractère systémique de l'ensemble donne des chances de véritables changements (et permet d'éviter les aménagements pour ne pas changer).

3. Comment éviter le lynchage médiatique ?

Ce qui avive nos inquiétudes, c'est le traitement médiatique qui est fait du Pacte, parcellaire et caricatural, qui amène les citoyens à s'en faire une représentation erronée et à réagir vers les représentants politiques qui peuvent rapidement se retrouver tétanisés alors qu'une des

conditions de réussite de toute réforme est la conviction forte et partagée de sa nécessité et de sa légitimité par ces représentants politiques (et par les citoyens) ! Voir le sondage Ipsos – Le Soir - RTL et la réaction sur Controverses du président du CDH !

Nous demandons donc à la Ministre et aux 2 formations politiques au pouvoir en CF qui ont initié le Pacte de trouver les mots et prendre le temps de faire ce travail de conviction au sein de leur propre parti et du Parlement comme au sein de l'opinion publique via les médias.

En gros, le message devrait être, de notre point de vue : « **osez le défi** » et « **pour faire société, des changements de notre système scolaire sont incontournables** »...

Mais cette importante mission de sensibilisation et de conviction doit impérativement être co-portée avec tous les acteurs du Pacte : que vont faire les organisations de parents pour que les parents de la classe moyenne comprennent ce qui se joue, soutiennent et ne prennent pas peur ? Comment vont faire les syndicats pour que les délégués des écoles relayent un souffle d'espoir et d'intérêt à leur base ? Et surtout comment faire pour que chaque décision soit prise à l'aulne de l'impact qu'elle aura effectivement sur les élèves et dans les classes ... nous mesurons le défi et nous apprêtons à prendre notre part à notre modeste échelle, notamment en publiant un numéro entier du prochain numéro de notre revue TRACeS sur le Pacte.

Et nous préconisons qu'une ambitieuse campagne de sensibilisation soit menée conjointement qui vise à déconstruire les préjugés sur l'école qui bloquent les possibilités de réforme (style : « *si l'école fait réussir tout le monde, alors c'est nécessairement le nivellement par le bas* » ! ou encore « *si l'école met réellement en place les conditions pour l'apprentissage des enfants de milieu populaire, ce sera forcément au détriment des enfants plus favorisés* »).

Pointons et saluons à ce propos le travail porté par la FRB (avis du panel de citoyens – avril 2016) qui illustre bien l'enjeu et les résultats possibles de la concertation citoyenne.

4. Comment se presser lentement ?

Trois principes devraient selon nous guider la mise en place des réformes :

- a) le caractère systémique des réformes envisagées, leur interdépendance et la nécessité de les articuler dès le début,
- b) la nécessité d'engager vite le processus afin d'éviter les anticipations stratégiques conservatrices des différents acteurs,
- c) la nécessité d'obtenir la plus grande adhésion possible pour démarrer les réformes.

Quatre grands chantiers sont engagés qui s'inter-influencent :

- des réformes structurelles (pilotage avec contrats d'objectifs, évaluation, DCO, autonomie, comptes à rendre, ...),
- le tronc commun avec beaucoup de conditions d'existence réelle (maternel, changements de postures, travail sur les rapports au savoir, à l'école et à la langue de scolarisation, évaluation formative, révision du curriculum, intégration des référentiels technologiques, artistiques, pédagogies différenciées, réforme du qualifiant, ...),
- la revalorisation du métier,
- et hors pacte, mais avec un lien immédiat et évident, la FIE dont la réforme a été pensée parallèlement et donc relativement indépendamment des travaux du Pacte.

Ces quatre grands chantiers de réformes doivent être engagés rapidement et simultanément car ils se renforcent mutuellement. Et comme tout démarrer en même temps est aussi la meilleure façon d'échouer, il y a lieu de se fixer des priorités dans chacun de ces quatre grands chantiers. Et pour cela, rappeler l'enjeu fondamental qui nous rassemble : une meilleure qualité de l'enseignement qui passe par une meilleure réussite des enfants de milieux populaires.

Il est nécessaire d'éviter qu'à ce stade, les intérêts particuliers des uns et des autres ne remontent logiquement à la surface et que les finalités du Pacte passent au second rang. Lutter contre les inégalités scolaires, c'est aussi arrêter des gaspillages en parquant des élèves issus des milieux populaires dans des écoles pour fabriquer des redoublements, des échecs et des exclusions de l'école sans certification. Il faut donc démarrer en même temps :

- les réformes de structures pour aller vers plus de mixité sociale dans les écoles et pour s'assurer que les moyens dépensés par les pouvoirs publics sont bien orientés vers cet objectif de lutte contre les inégalités ;
- La réforme du tronc commun pour lutter directement contre les inégalités (casser le système de relégation par orientation négative, mettre en place au niveau didactique, pédagogique et organisationnel les stratégies qui font réussir les enfants des milieux défavorisés tout en garantissant des objectifs d'apprentissage ambitieux, changer le paradigme de l'évaluation par l'implantation de l'évaluation formative) et pour garantir des orientations positives vers le qualifiant (revalorisation du qualifiant) ;
- la réforme du métier d'enseignant parce que sans revalorisation du métier, les pratiques ne changeront guère, renforcer les compétences, accompagner le passage à l'évaluation formative, donner aux enseignants les leviers pédagogiques et organisationnels qui rendent possibles les pratiques innovantes.

Car ce sont, in fine, des enseignants renforcés, accompagnés et valorisés dans leurs compétences et dans leurs moyens d'action, dans leurs capacités d'innovation pédagogique, en équipe dans les établissements, qui permettront de réaliser concrètement les réformes, qui la transféreront dans leurs pratiques. Les outils pour cela : un leadership distribué (vraiment), du travail collaboratif, des directeurs qui animent et accompagnent la réflexion pédagogique, l'évaluation formative pour les élèves et pour les équipes éducatives, des espaces de travail dédiés aux enseignants dans les établissements.

Construire le tronc commun avec les enseignants, c'est orienter le travail collaboratif sur l'implantation du tronc commun, c'est refonder le métier sur l'idéal démocratique de l'émancipation sociale, c'est favoriser la réussite grâce à la qualité du travail des enseignants, à des mises en relation du travail collaboratif d'équipes éducatives d'établissements différents, au développement de recherches-actions en collaboration avec les HE et les universités en lien avec la réforme. C'est donc aussi améliorer la FIE et la FCC (importance de la réforme du métier d'enseignant pour assurer la réforme du tronc commun).

5. Comment motiver et contrôler ?

La tentation est toujours grande de cadenciser / de s'assurer des changements qu'on veut produire par une débauche de procédures, de contrôle et d'actes administratifs qui devront être effectués. À la fois, nous comprenons et partageons cette volonté et nous mesurons son

côté potentiellement vain et contre-productif. Toute mesure peut être potentiellement détournée, contournée... aucune procédure administrative ne peut à elle seule garantir le changement. Par contre, ce qui est sûr, c'est que la débauche d'actes administratifs et de contrôle crée à coup sûr une usine à gaz et une surcharge de travail qui braque et enlise les acteurs au lieu d'augmenter leur puissance d'agir. On en revient donc cette condition incontournable : l'adhésion des acteurs. Elle permet alors de centrer toute l'attention et l'énergie sur ce qu'il faut mettre en place pour arriver aux changements nécessaires.

Ce qui est dit ci-dessus vaut pour la gouvernance, le pilotage, l'évaluation, l'inspection, la formation continuée etc... Dans cette éternelle et incontournable tension de notre système scolaire à la belge qui doit allier respect de l'autonomie historique des réseaux et nécessité absolue de dépasser cette réalité pour constituer UN « service public d'enseignement » au service de l'ensemble de la population. La liberté pédagogique ne peut s'exercer pleinement que dans le cadre d'une éthique claire, inscrite dans les axes du Décret Mission, prenant en compte les réalités des élèves les plus fragiles.

Et en même temps, il est en effet nécessaire d'exiger la loyauté des acteurs et de prévoir des sanctions pour les détournements déloyaux.

6. Sur des points particuliers

Par rapport au chapitre « orientation et lutte contre l'échec », selon nous manque la mise en évidence du facteur central qui génère actuellement l'échec scolaire : le choix des stratégies d'enseignement qui permettent à tous d'entrer dans les apprentissages. La lutte contre l'échec est encore pensée en aval d'une évaluation qui induit une remédiation. L'accent n'est pas mis sur le travail en amont, sur le statut de l'erreur, sur la posture de l'enseignant au moment de la première confrontation avec un nouveau savoir. Pour ce faire il faut former les enseignants pour qu'ils puissent enseigner aux enfants de milieu populaire. Il faut que ces derniers puissent massivement entrer dans les apprentissages plutôt qu'être massivement relégués ! Or le rapport fait l'impasse sur la formation initiale des enseignants.

Dans ce chapitre, on parle « différenciation », prise en compte des besoins spécifiques : tout cela est nécessaire aussi mais c'est autre chose. Sommes-nous bien tous d'accord là-dessus ?

Par rapport à la mise en place du tronc commun, cette mesure si importante pour réduire les inégalités est une des plus délicates à implémenter puisqu'elle ne peut qu'échouer si et seulement si toute une série de mesures n'ont pas été prises en amont. Ne faut-il pas imaginer d'adapter les rythmes en fonction des réalités des zones et des équipes éducatives ?

Par rapport aux futurs arbitrages financiers qui devront être faits, Il faudrait repérer dans les conditions de mise en œuvre les paquets de mesures cohérents qui coûtent peu et peuvent être mis en œuvre sans attendre en prenant comme axe : les réformes qui peuvent déjà améliorer la lutte contre les inégalités et qui rendent possible le renforcement et l'allongement du tronc commun, ce qui peut déjà se faire, ce qui prend plus de temps, ce qui ne peut se faire qu'avec des moyens conséquents, ce qui doit attendre la réussite de ce qui précède pour pouvoir s'implanter. Puisqu'il faudra faire des choix, nous plaidons pour que l'investissement dans le numérique passe après car il est onéreux et n'est pas « clé » par rapport à l'amélioration des pratiques pédagogiques dans la lutte contre les inégalités.

Par rapport à l'enseignement maternel, nous nous réjouissons de la conscience partagée de son importance capitale et de la priorité qui devrait lui être accordée, mais nous invitons à considérer qu'il y a, non pas des seuils à atteindre mais bien des repères didactiques liés au développement cognitif et affectif des élèves et aux spécificités des disciplines.

Par rapport au chapitre sur la réduction des inégalités, toutes les questions et demandes - que nous adressions au Gt et au GC dans notre note de minorité, notamment sur la question de l'encadrement différencié - restent d'actualité.

Et nous voulons attirer l'attention encore sur le fait que la question-clé de la maîtrise de la langue de scolarisation ne sera évidemment pas résolue par les DASPA, nécessaires par ailleurs. Tous les enseignants devraient être familiarisés avec la distinction qu'il y a à faire entre le Français Langue Etrangère (FLE) et le Français Langue Scolaire (FLSCO). Le premier ne suffit pas pour réussir à l'école, il faut maîtriser le deuxième. De plus un regard positif sur le multilinguisme comme levier d'apprentissage permet à l'élève de développer une estime de soi constructive pour la suite de son parcours.

Par rapport au renforcement de la démocratie scolaire, oui à la nécessité de mettre en place la communication « école - famille » mais aussi à la nécessité de l'ouvrir dans l'autre sens : si les écoles ont des choses à dire aux familles, les familles (surtout de milieux populaires car les autres n'hésitent pas à débarquer à l'école et arrivent plus aisément à se faire entendre) ont des choses à dire à l'école.

Et oui, la démocratie à l'école est un gros enjeu mais progresser vers plus de démocratie nécessite :

- d'en exprimer les limites ; une école ne peut pas être réellement démocratique de par les différences irréductibles de statut, d'âge, de position,
- de reconnaître qu'actuellement, elle est instrumentalisée et que, quoi qu'on leur en dise, les élèves le vivent. Et qu'il ne suffira pas de mettre en place des conseils coopératifs et citoyens hebdomadaires pour en sortir mais bien de définir et assumer quel sera le réel champ de pouvoir de ces instances participatives proposées : qu'est-ce que l'école est prête à remettre réellement en débat donc en question dans ces lieux ?
- de recourir aux expériences et expertises développées en cette matière au sein des mouvements pédagogiques (pédagogie Freinet, pédagogie institutionnelle, ...).

7. Et demain ?...

Ne pas rentrer chacun chez soi, ne pas se hâter mais maintenir le rythme de travail au sein du Pacte, ne pas se replier chacun sur ses intérêts de position actuelle et continuer à se froter, se confronter respectueusement, en gardant l'œil fixé sur la finalité ultime : une école de qualité, plus juste, où les enfants de milieux populaires apprennent autant que les autres.

Merci de nous avoir lu jusqu'ici et en nous excusant d'avoir sans doute redit des choses que vous savez déjà !

CGé